



# ÉDUCATION. Harcèlement scolaire

## Une heure de sensibilisation pour tous les collégiens

**TOUS** les collégiens de France devront suivre cette semaine une heure de sensibilisation sur « le harcèlement et réseaux sociaux », a indiqué hier le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye, qui a récemment promis de muscler la lutte contre ce fléau après le suicide en mai d'une adolescente. « Cette heure sera l'occasion de rappeler la manière dont l'usage des réseaux sociaux peut accentuer les phénomènes de harcèlement » et « de souligner la responsabilité de chacun » dans l'usage de ces réseaux, a souligné le ministre. Il a demandé aux principaux des 7 000 collèges (3,4 millions d'élèves au total) d'organiser cette intervention « en lien avec les équipes éducatives ». Mis sous pression par la famille de Lindsay, une adolescente qui a mis fin à ses jours en mai dans le Pas-de-Calais, le gouvernement a annoncé la semaine dernière que la lutte contre le harcèlement serait la « priorité absolue » de la rentrée 2023.

### 14 000 chefs d'établissement en visioconférence

En janvier, un enfant de 13 ans, Lucas, s'était suicidé, dans les Vosges. Les proches du collégien avaient dénoncé des faits de harcèlement, révélant les moqueries et insultes à caractère homophobe dont il s'était dit victime de la part d'autres élèves de son établissement scolaire.

Pap Ndiaye réunira demain en visioconférence les 14 000 chefs d'établissement, ainsi que les inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) ou encore les recteurs, pour leur « rappeler l'ensemble des leviers à leur disposition » et « recueillir leurs remontées de terrain », a précisé le ministère dans un communiqué.

Le sujet a également été au menu de concertations menées depuis vendredi, et jusqu'à lundi, avec les syndicats, les fédérations de parents d'élèves, mais aussi l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM) et les dirigeants des réseaux sociaux, a-t-on indiqué de même source.

Le 29 juin, le ministre de l'Éducation nationale doit, par ailleurs, réunir les responsables chargés de la lutte contre le harcèlement dans chaque académie, « afin de rappeler les procédures à suivre et les nouvelles mesures qui devront être mises en oeuvre ».

Reconnaissant que l'Éducation nationale avait « encore du chemin à faire » sur cette question, Pap Ndiaye avait promis le 6 juin des moyens supplémentaires pour lutter contre le harcèlement à l'école.



Le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye.